



Nouvelle liaison des domaines skiabiles de Grimentz et de Zinal

Un projet de la Nouvelle politique régionale (NPR), état 2014



■ Description du projet

Par la réalisation de ce projet, consécutif à la fusion des sociétés de remontées mécaniques Grimentz SA et Zinal SA, c'est la liaison physique des deux domaines skiabiles de Grimentz et de Zinal qui est réalisée. Cette liaison est rendue possible par la construction d'un téléphérique de 125 places entre le village de Grimentz et le sommet des pistes du domaine de Zinal. Ainsi, grâce à la fusion des sociétés et à la liaison des deux domaines skiabiles, la nouvelle entité devient un acteur majeur du tourisme hivernal valaisan.

■ Objectifs

L'objectif recherché par le projet est double :

- D'une part il vise à optimiser le fonctionnement des remontées mécaniques du Val d'Anniviers en fusionnant deux sociétés déjà bien implantées. Cette action permet la réalisation d'importantes synergies et donc une optimisation du fonctionnement par un accroissement du chiffre d'affaires et une rationalisation des charges.

- D'autre part, la construction du téléphérique permet au domaine skiable nouvellement agrandi d'atteindre une taille majeure dans l'offre en remontées mécaniques valaisannes, ce qui accroît la compétitivité de la nouvelle société et de la région, en positionnant la nouvelle entité dans la catégorie des sociétés Alpha selon la nouvelle politique du canton du Valais en matière de soutien aux sociétés de remontées mécaniques à vocation touristique.

■ Mesures

Pour réaliser ce projet, les mesures prises sont un financement fédéral et cantonal NPR, sous la forme d'un prêt sans intérêt.

■ Justification du caractère exemplaire

Par la détermination de la nouvelle politique de soutien du canton du Valais aux sociétés de remontées mécaniques à vocation touristique, celui-ci entend dessiner de manière claire la façon dont doit se développer l'industrie des remontées mécaniques cantonales. Ainsi, le projet est exemplaire car d'une part il optimise le fonctionnement des sociétés de Grimentz et de Zinal (suite à la fusion), et d'autre part il accroît la compétitivité de la destination touristique du Val d'Anniviers.

Points forts de cette exemplarité :

- Promotion de l'entreprise du point de vue de sa fonction essentielle pour le tourisme dans la vallée et l'ensemble de l'économie de la région
- Exemplarité de la collaboration entre deux domaines auparavant séparés ; il n'y a donc pas seulement création de synergies et économies financières, mais il s'agit également d'un signal fort d'une stratégie dynamique pour toute la région.
- Mise en œuvre exemplaire de la politique d'encouragement 2013 du canton du Valais pour les remontées mécaniques touristiques





■ Facteurs de réussite

- Amélioration de la gestion et des valeurs financières de la société (par opposition à la situation antérieure avec deux sociétés distinctes) nouvellement créée, grâce à l'effet cumulé de l'augmentation du chiffre d'affaires et de la rationalisation des charges de fonctionnement
- Amélioration de la compétitivité de la nouvelle société et du Val d'Anniviers par la détermination d'une nouvelle offre en matière de remontées mécaniques

■ Contact et informations

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire du canton du Valais

Service du développement économique

Vincent Reynard, Case manager

Tél : +41 (0) 27 606 73 71

vincent.reynard@admin.vs.chwww.suissessences.ch

